



**BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION À LA CORPORATION  
DU BUREAU COORDONNATEUR LA TROTTINETTE CAROTTEE**

(du 1er avril 2018 au 31 mars 2019)

Je suis une RSG :  Je suis un parent :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Mon adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom du service de garde : \_\_\_\_\_

Je m'engage à préserver la confidentialité des informations obtenues à titre de membre de la corporation et également à m'abstenir de toute déclaration ou prise de position incompatible avec les intérêts de la corporation. Je joins 5\$ pour la cotisation annuelle.

Je suis intéressée à devenir membre du conseil d'administration (environ une rencontre par mois, le soir, de 19h à 21h, excepté durant l'été. Veuillez compléter également le *Bulletin de mise en candidature*).

J'ai signé à Montréal le: \_\_\_\_\_  
Signature

**Notes :**

- Seuls les membres de la corporation peuvent assister à l'assemblée générale annuelle (AGA) de La trottinette carottée, le mardi 25 septembre 2018, à 19h. Les membres qui ne sont pas en règle ont le droit d'assister à l'assemblée mais sans droit de parole ni droit de vote. En 2018, il n'y a pas de poste de RSG en élection.
- Pour être un membre en règle, la RSG doit remplir et signer la présente demande d'adhésion et la faire parvenir à notre BC, avec un montant de 5\$ de cotisation, au plus tard la veille de l'AGA, soit le lundi 24 septembre 2018, (par courriel: [bc@latrottinettecarottee.com](mailto:bc@latrottinettecarottee.com) ; télécopieur: 514-523-4849 ; ou dans le passe-lettre de la porte de nos bureaux).
- La RSG membre en règle peut également, lors de l'AGA, se présenter à l'élection du conseil d'administration.
- Pour un renouvellement d'adhésion, il suffit de nous faire parvenir le montant de 5\$, dans les délais indiqués plus haut.